

AVIS PUBLIC

OBJET : SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'OCTOBRE 2021

AVIS EST DONNÉ par la soussignée directrice générale & secrétaire-trésorière, que lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 septembre 2021, le conseil a adopté la résolution 2021-09-119 à savoir :

- **QUE** la séance ordinaire du conseil municipal du 12 octobre 2021 soit reportée au 4 octobre 2021.

Donné à Sainte-Perpétue
Ce 14 septembre 2021



Maryse Bilodeau
Directrice générale & secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Maryse Bilodeau directrice générale & secrétaire-trésorière de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil entre 8h et 20h le 14 septembre 2021



Maryse Bilodeau
Directrice générale & secrétaire trésorière